

Votre participation est essentielle, obligatoire et restera confidentielle. Je vous remercie de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur qui vous rendra visite.  
Le Maire, *Henry SARRAZIN*

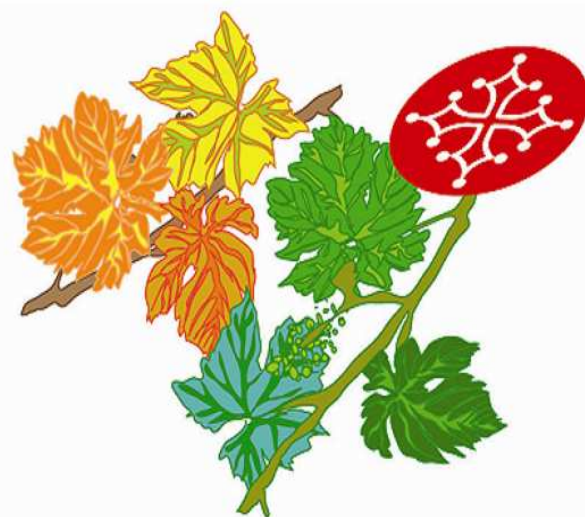
#### Nouvelles des associations

Le conseil municipal communique que toutes les associations de notre village, peuvent demander des subventions pour la réalisation de projets. Il est sans doute utile de rappeler que toute demande d'aide doit être accompagnée d'un rapport financier de l'année écoulée et que les statuts des associations doivent être déposés en préfecture.



Contrairement aux informations publiées dans notre édition précédente, un réveillon de la Saint Sylvestre sera organisé à la Salle des Fêtes par le comité des fêtes. Réservations au 06 27 75 69 26 chez Yatou.

Date	Activités
05/01/2010	Présentation des vœux au personnel, Mairie, à 18H.
07/01/2010	Loto et goûter organisé par les Aïnes
09/01/2010	Présentation des vœux aux Saussinois, salle des fêtes à 18H.
07/02/2010	Loto de l'Ecole
06/03/2010	Repas des Aïnes
19/03/2010	Cabaret Poétique à la Forge
27/03/2010	Les randonneurs et les Folies de Saussines organisent une soirée Corse (promotion touristique et chants)
Mai 2010	Enfantillage avec les Folies de Saussines
Fin Mai 2010	Fête vôtive
Juin 2010	Repas de la Grand rue
21/06//2010	Fête de la Musique



**Edité par la  
Mairie de Saussines**

1, Place de la Mairie  
34160 SAUSSINES

Téléphone: 04 67 86 62 31  
Fax: 04 67 86 44 27

**Bonnes Fêtes  
à tous!**

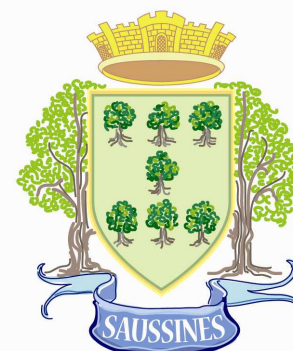
**Accueil en Mairie :**

**Lundi : 8 h 30 à 12 h 00**  
**Mardi : 13 h 30 à 18 h 00**  
**Jeudi : 8 h 30 à 12 h 00**  
**15 h 00 à 18 h 30**

**Tel. : 04 67 86 62 31 - Fax : 04 67 86 44 27**  
**e-mail : contact@mairie-saussines.fr**

**www.mairie-saussines.fr**

# LA FEUILLE INFOS



#### Novembre-Décembre 2009

- Le mot du Maire
- Décisions du Conseil
- La Forge
- Les paysages dans notre région
- Il faut alléger nos poubelles
- Réseau d'assainissement
- Règles d'urbanisme
- CCAS
- Recensement
- Nouvelles des Associations

#### Le mot du Maire

Après un automne très doux, l'hiver fait une brusque apparition nous incitant à rester bien au chaud. Je Vous souhaite à toutes et à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. Je vous invite dès à présent à la présentation des vœux qui aura lieu le samedi 9 janvier à 18h à la salle des fêtes. J'aurai l'occasion de vous présenter le bilan 2009 ainsi que les projets à venir. Bien entendu nous aurons l'occasion de partager la traditionnelle galette des roi. A bientôt et bonnes fêtes  
*H. Sarrazin*

#### Les décisions du Conseil (07/10/09)

1) Adhésion au contrat groupe « assurance statutaire ». La commune a demandé au centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault de négocier un contrat d'assurance « risque statutaires », garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents. Les garanties portent, pour les agents permanents affiliés à la CNRACL sur les décès, accidents de service / maladies professionnelles, maladies ordinaires, longues maladies, maternité-paternité-adoption. Pour les agents non titulaires ou non affiliés à la CNRACL, les garanties portent sur les accidents de service, maladies professionnelles, maladies graves, maladies ordinaires, maternité-paternité-adoption. La compagnie retenue est la CNP/SOFCAP.

#### 2) Régime indemnitaire 2009.

Un régime indemnitaire a été instauré par délibération du 20/12/2006. Chaque année, le Maire est chargé dans la limite des crédits votés de déterminer les indemnités individuelles. Afin de corriger les trop grandes disparités éventuelles entre agents de collectivités voisines et de même niveau, il convient de mettre en place une grille d'évaluation plus complète.

3) Recensement de la population 2010 : création de deux postes temporaires d'agents recenseurs et d'un poste temporaire d'agent coordonnateur – rémunération. Le recensement de la population de Saussines se déroulera du 21/01 au 20/02/2010. Après délibération, il a été adopté de rémunérer les agents en fonction du nombre de documents collectés. Une compensation forfaitaire de l'état de 1,924 Euros sera perçue.

4) City-Stade : accusé de réception du CNDS en date du 03/11/2009. Cet accusé de réception autorise la Mairie à commencer les travaux mais ne vaut pas promesse de subvention.

5) Réforme des collectivités territoriales – suppression de la TP. La lettre du Président de l'association des Maires ruraux a été lue au conseil. Cette lettre sollicite le soutien du conseil dans les démarches de protection des compétences des communes rurales et dans sa lutte contre l'affaiblissement de leur représentativité. Une discussion a eu lieu sur ce sujet très sensible, la dotation de Saussines, de l'ordre de 50,000 Euros risque d'être remise en cause dans 2 ans! La décision a été reportée au prochain conseil.

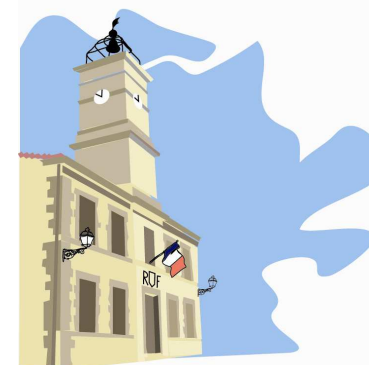
6) Vœu pour le déplacement de l'A9. Le conseil a accepté de supporter l'initiative de Jean-Pierre Grand, député-maire de Castelnau-le-Lez relative à la demande de séparation des flux locaux et des flux de transit de l'autoroute A9.

#### 7) Dénomination de voies.

Dans le cadre de la mise en valeur de notre village et d'une meilleure identification des voies le conseil a décidé de nommer Impasse du Mas de Boule la portion débouchant sur le chemin du Mas de Boule.

#### 8) Communications des commissions.

- Personnel: point sur les effectifs
- Finances: revue du budget en cours



- Scolaire: présentation de la politique des 12-25 ans au sein de la CCPL
  - CCAS: distribution de colis de Noel à nos aînés (+ 80 ans)
  - Associations: préparation du Téléthon.
- 9) Questions diverses :
- Ecole numérique
  - Vœux 2010
  - Diagnostic sécurité de la salle des fêtes: établi
  - Positionnement du container (verre) enterré près du parking du cimetière
  - Présentation du rapport annuel d'activité de la société Ocréal, exploitant l'incinérateur de Lunel Viel.

### La Forge

Les dernières expositions organisées ont eu un succès certain. Merci aux nombreux visiteurs et aux généreux contributeurs.

Nous prévoyons encore quelques expositions à thèmes: le football, les fêtes votives et la viticulture.

Le travail de conservation de la mémoire saussinoise va se poursuivre durant cette nouvelle année. Les travaux accomplis vont nous permettre d'envisager la rédaction d'un livre que nous publierons avant la fin de l'année 2010. Quelques périodes d'histoire locale sont encore un peu faibles: 1945-1950 et les années 60-70. Toute personne susceptible de fournir des documents ou des informations peut contacter dès maintenant le numéro: 04 67 86 43 64 ou par courriel : g.fabre@mairie-saussines.fr.

L'association Ribansol Lire et la Mairie vous rappellent que les portes de la bibliothèque « la Forge » vous sont ouvertes le Mardi de 17-19h, le Mercredi de 10-12h, le Vendredi de 18-20h et le Samedi de 10-12h.

### Les Paysages dans notre Région



Le paysage constitue un élément essentiel du bien-être individuel et social. Il est constitutif du patrimoine commun. Il est souvent soumis à des pressions diverses. La recherche d'une approche

équilibrée et durable est indispensable ; ensemble, prenons soin des murets qui bordent si joliment nos routes, des mazets qui de loin en loin, s'élèvent au milieu des vignes. Il faut préserver les sites sensibles comme le Ribansol, la Bénovie. Au cours des siècles, les paysages ont été remaniés par la main de l'homme ; nous devons maintenir des espaces agricoles ouverts pour conserver la richesse paysagère de notre région. Merci de nous aider à sauvegarder ce patrimoine.



**Dernière minute!** Notre Eglise Saint Etienne, va bientôt être débarrassée de ses échafaudages... Les travaux d'étanchéité et de remise en valeur seront complétés dans le courant de l'année prochaine. Espérons que les démarches prendront moins de temps que pour la tranche qui se termine.

### Il faut alléger notre poubelle

Chaque année les Français produisent 1 à 2 % de déchets ménagers en plus. Nous produisons 2 fois plus de déchets qu'il y a 40 ans et à raison, de 360 Kg par an et par habitant, nos poubelles débordent ; il est bon de s'en inquiéter car au final moins d'1/4 de notre poubelle est recyclé. Le reste est brûlé ou enfoui. Il faut donc alléger nos poubelles.

Pour cela, il est indispensable de changer nos habitudes de consommation:

- en premier lieu, évitons d'acheter des produits « suremballés ».
- évitons les produits jetables (lingettes) préférons éponges et serpillières et si besoin est dotons nous d'un composteur pour les déchets végétaux( la C.C.P.L en fournit sur demande, et gratuitement).
- enfin, en ce qui concerne la poubelle jaune, pour éviter les débordements, nous pouvons disposer d'un container d'une plus grande contenance, il est gratuit et il est livré à domicile en appelant le n° vert 0800 03 44 00.

Le respect des consignes de tri du verre permettrait

d'économiser 25,000 Tonnes de pétrole (ne pas oublier qu'une bouteille dans la nature peut vivre 4,000 ans). Enfin tous nos déchets, non recyclés, partent à l'incinérateur de Lunel-Viel et sont gérés par la Société OCREAL qui a entrepris, cette année pour 5 millions d'Euros, des travaux d'amélioration du traitement des fumées. Pour éviter que ces déchets se consomment mal, nous devons contribuer par un acte citoyen, à mieux trier nos déchets; il en va de l'avenir et de la santé de nos enfants.

### Règles d'urbanisme

Constatant une dérive dans l'application des règles d'urbanisme qui nous régissent, nous vous informons que dès le mois de Janvier 2010, un certain nombre de procédures vont être déployées afin de sensibiliser les personnes n'étant pas en conformité avec les règlements relatifs à la mise en place du plan d'occupation des sols (POS). Notre objectif est de rappeler quelques règles de base:

- tous les travaux doivent faire l'objet d'une déclaration préalable
- les plans de permis doivent être respectés
- les habitations « sauvages » ne peuvent être érigées dans nos garrigues sans autorisation...

Si vous pensez faire partie des administrés qui auraient oublié ces quelques principes, n'hésitez pas à venir à la mairie pour voir comment vous pourrez régulariser votre situation.

### Réseau d'assainissement Saussinois

En conclusion d'une étude réalisée sur notre commune par un bureau d'étude spécialisé, l'impact des entrées d'eaux intempestives (fuites entrantes, gouttières et eaux pluviales...) dans le réseau d'assainissement est beaucoup plus important qu'imaginé initialement.

En effet, une pluie de 10 mm dans Saussines génère un volume de 68 m3 d'eau de pluie à l'entrée de notre station d'épuration (volume d'une piscine de 4m de large par 10m de long et 1,7m de profondeur). La "trop bonne qualité" de cette eau crée une rupture dans le fonctionnement du système et peut engendrer une grave pollution en sortie des bassins..., si nos services n'interviennent pas rapidement.

De plus, il a été découvert des raccordements de vidanges de piscines... sur notre réseau. Ils sont interdits car bien entendus nuisibles eux aussi au fonctionnement normal de notre station d'épuration déjà bien fatiguée.

Notre adhésion au nouveau SIVU "Boisseron-Saussines-Sommières-Villevielle", en cours de réalisation, nous impose une mise aux normes environnementales ... Chacun des Saussinois concernés par les conclusions de l'étude du réseau, sera informé individuellement des actions qu'il devra mener pour se mettre en conformité, dès la remise du rapport final de cette étude. A bientôt donc!

### CCAS

PERMANENCES DU CCAS DECEMBRE 2009 de 11 heures à 12 heures, dans la salle de l'ancienne bibliothèque.

Le CCAS vous invite à une réunion d'information sur les "ateliers mémoire" qui aura lieu le Vendredi 22 janvier 2010 à 14 heures dans l'ancienne bibliothèque (au rez-de-chaussée de la mairie).

Nous rencontrons tous des problèmes de mémorisation qui ont tendance à s'accroître avec l'âge. L'objectif principal de ces ateliers est donc de faire travailler votre mémoire au travers de jeux, d'exercices de mémorisation, pour maintenir une activité cérébrale indispensable à l'entretien de cette faculté, si utile dans nos activités quotidiennes.

Ces ateliers sont ouverts à tous les Saussinois âgés de 60 ans et plus. Aucune participation financière ne vous sera demandée. Une nouvelle session des ateliers Equilibre démarrera en janvier. Si vous êtes intéressé (e), n'hésitez pas à contacter l'animatrice, Christine Gilibert, au 06 19 64 52 35.

### Le recensement

Le recensement de la population est un événement national. Il s'effectue par interrogation chaque année, de 8% des personnes des plus grandes villes et, tous les 5 ans, de la totalité des administrés des communes de moins de 10,000 habitants.

Cette année, les Saussinois sont concernés par cette enquête qui sera réalisée du 21 janvier au 20 février.

